LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

Numéro	OBJET	Décision du conseil
388-2025	AVIS CONFORME SUR LA CARTOGRAPHIE DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES	Approuvée
389-2025	DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE	Approuvée
390-2025	SERVICE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL INTER FONCTIONS PUBLIQUES DE LA NIEVRE	Approuvée
391-2025	REVISION LIBRE DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2025	Approuvée
392-2025	FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL	Approuvée
393-2025	DECISION MODIFICATIVE N°1	Approuvée
394-2025	INSTALLATION D'UNE AMENDE ADMINISTRATIVE EN CAS DE DEPOT SAUVAGE	Approuvée

Publié sur le site internet de la commune le 8 septembre 2025

Numéro	Résumé de la décision	
388-2025	Validation par le conseil municipal de la cartographie des ZAER sur le territoire de la commune réalisée	
	suite à leur adoption par délibération le 7 mars 2024.	
389-2025	Le conseil confie au Maire la délégation de compétence suivante : créer, modifier ou supprimer les régies	
	comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.	
390-2025	L'encaissement de la cotisation médecine sera désormais réalisé directement auprès du GIP santé et	
	sécurité au travail inter fonctions publiques de la Nièvre.	
391-2025	Révision des attributions de compensation dues par la commune à la CCNB : retour aux attributions de	
	compensation régulières et suppression de l'attribution de compensation d'investissement.	
392-2025	Fixation du nombre de sièges du conseil communautaire de la CCNB et répartition de ceux-ci.	
393-2025	Opération 23 : ajout de 7 500 euros pour les travaux de façade de la mairie.	
	Opération 77 : réimputation des 2 770,56 euros prévus pour le paiement du raccordement électrique des	
	terrains à vendre rue du bourg.	
	Opération 61 : ajout de 8 677,93 euros pour le paiement du supplément pour les travaux de voirie rue du	
	Brioux.	
394-2025	Adoption d'une amende de 75 euros appliquée en cas de dépôt sauvage.	